

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00234

Numéro SIREN : 398 400 812

Nom ou dénomination : SAS ATTINDIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 4272

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

Bilan Actif

		31/01/2021			31/01/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				5 637
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	133 777	130 268	3 510	
	Fonds commercial (1)	2 068 482		2 068 482	2 068 482
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				5 057 137
	Constructions	10 205 900	5 624 568	4 581 332	1 364 321
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 069 962	1 877 622	1 192 340	423 726
	Autres immobilisations corporelles	1 212 960	791 803	421 157	
	Immobilisations en cours	8 467		8 467	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				1 327 038
	Autres participations	1 505 493		1 505 493	100 000
	Créances rattachées à des participations				944 021
	Autres titres immobilisés	949 710		949 710	4 937
	Prêts	4 937		4 937	20 719
	Autres immobilisations financières	20 719		20 719	
TOTAL (II)		19 180 407	8 424 261	10 756 146	11 316 018
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	12 047		12 047	19 809
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 975 415		2 975 415	3 265 360
	Avances et Acomptes versés sur commandes	22 589		22 589	83 687
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	160 884	5 450	155 434	168 848
	Autres créances	3 431 025		3 431 025	2 439 738
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	804 110		804 110	807 312
	DISPONIBILITES	1 364 905		1 364 905	1 651 607
	Charges constatées d'avance	170 500		170 500	157 320
	TOTAL (III)	8 941 474	5 450	8 936 024	8 593 681
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		28 121 881	8 429 711	19 692 170	19 909 699

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

25 656

125 656

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/01/2021	31/01/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 425 520	3 425 520
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	41	41
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	342 552	342 552
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 145 454	3 140 625
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 321 297	1 205 903
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 234 864	8 114 640
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	220 000	250 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	220 000	250 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 741 392	6 349 670
	Emprunts et dettes financières divers	139 190	137 340
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 227	8 802
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 556 533	3 291 714
	Dettes fiscales et sociales	1 568 726	1 409 495
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 073	67 455
	Autres dettes	200 164	280 582
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	11 237 306	11 545 059
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 692 170	19 909 699
Total du bilan en centimes		19 692 169,87	19 909 699,12
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		6 273 354	5 978 205
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2021	31/01/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	50 628 352		50 628 352	51 380 013
	Production vendue (Biens)	8 579		8 579	9 931
	Production vendue (Services et Travaux)	1 173 115		1 173 115	898 566
	Montant net du chiffre d'affaires	51 810 046		51 810 046	52 288 509
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			8 220	23 705
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			52 846	2 190
	Autres produits			208 639	207 833
	Total des produits d'exploitation (1)			52 079 751	52 522 238
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			40 284 884	41 399 496
	Variation de stock			289 945	(317 667)
	Achats de matières et autres approvisionnements			219 565	283 891
	Variation de stock			7 762	19 646
	Autres achats et charges externes			2 889 394	2 961 400
	Impôts, taxes et versements assimilés			644 206	604 171
	Salaires et traitements			3 883 952	3 767 356
	Charges sociales du personnel			976 603	915 528
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			826 440	744 890
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			2 434	3 015
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			20 000	50 000
	Autres charges			14 972	17 799
	Total des charges d'exploitation (2)			50 060 158	50 449 524
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 019 593	2 072 714

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2021	31/01/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 019 593	2 072 714
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	836	327
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		233
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 467	18 298
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	147	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		24 450	18 858
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		147
	Intérêts et charges assimilées (4)	63 238	61 859
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	14	578
Total des charges financières		63 252	62 584
RESULTAT FINANCIER		(38 802)	(43 726)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 980 791	2 028 988
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	15 811	3 953
	Sur opérations en capital	36	1 450
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		15 847	5 403
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	21 409	1 864
	Sur opérations en capital	1 910	67 580
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 285	2 675
	Total des charges exceptionnelles	24 604	72 119
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(8 758)	(66 716)
PARTICIPATION DES SALAIRES		232 078	239 863
IMPOTS SUR LES BENEFICES		418 658	516 506
TOTAL DES PRODUITS		52 120 047	52 546 498
TOTAL DES CHARGES		50 798 750	51 340 596
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 321 297	1 205 903
Résultat de l'exercice en centimes		1 321 296,79	1 205 902,57
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/01/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

AMORTISSEMENT DEROGATOIRES

A compter de l'exercice clos au 30.09.2010, il n'est plus pratiqué d'amortissement dérogatoire.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristourne au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais d'établissement : la société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation de ces dépenses en charges.

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le calcul des indemnités de départ à la retraite a pour référence la convention collective applicable dans l'entreprise.

Ces engagements sont évalués à :

- 317 043 € pour les indemnités de départ volontaire
 - 106 890 € pour les indemnités de mise à la retraite
- avec une probabilité de départ à la retraite de 90% et donc une probabilité de 10% de mise à la retraite à 67 ans.

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

Règles et Méthodes Comptables

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures relatives au DIF non utilisées au 31 Décembre 2014 ont été transférées au CPF et sont mobilisables par les salariés jusqu'au 1er janvier 2021.

La société ATTINDIS a choisi d'abonder le CPF par l'intermédiaire de la contribution unique pour la formation professionnelle versée à l'OPCA.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID-19

En date du 30 Janvier 2020, l'OMS déclare une urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) après avoir confirmé, le 22 Janvier 2020, la transmission interhumaine du virus Covid-19.

Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Le 16 Mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de la manière suivante :

- Concernant l'hypermarché :

- Les marges de l'activité libre service ont connu une légère baisse, compensées en grande partie par les marges du Drive.
- Les chiffres d'affaires des activités culturelles, des rayons dits "traditionnels" (boucherie, charcuterie, etc...) ainsi que des ventes de carburants sont en diminution sur l'exercice.
- Une augmentation des charges d'exploitation liées à des dépenses exceptionnelles dues à la Covid-19 (gels, masques, dépenses d'entretien, équipements de protection)

Engagements hors bilan

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans au Crédit Agricole et hypothèque conventionnelle garantie au 3ème rang, pour un montant en principal de 750 000 € sur 16 ans.
594 601 €

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 3 500 000 € sur 10 ans au Crédit Agricole Nord De France en rang utile.
1 648 565 €

Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 10 ans à la banque Edel.
955 654 €

Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans à la banque Edel.

Hypothèque conventionnelle sur un droit au bail à construction par la SCI Attindis, et caution simplement hypothécaire de la SCI Attindis en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans à la banque Edel.
1 399 365 €

Nantissement en 8ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 000 000 € sur 10 ans à la banque Edel.
877 182 €

Nantissement en 9ème rang du fonds de commerce de la SAS ATTINDIS sis La Paix Faite à ATTIN (62) à hauteur de 300 000 € à la banque Edel.
258 037 €

En cours au 31/01/2021

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS DIEPPEDIS

en date du 29 juin 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 816 250 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,5% l'an, et ce, à hauteur de 5% de 5 816 250€, majoré des intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, jusqu'à complet remboursement du prêt.

Etant précisé que la mainlevée partielle (à hauteur de 50%) des cautions est possible après 3 exercices consécutifs, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- Les CAF des des Sociétés "DIEPPEDIS" et "SOCIETE DIEPPE DISTRIBUTION - SDD" sont supérieures au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Les résultats nets des Sociétés "DIEPPEDIS" et "SOCIETE DIEPPE DISTRIBUTION - SDD" sont positifs.

Montant de la caution

290 812 €

en date du 29 juin 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 666 200 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,5% l'an, et ce, à hauteur de 5% de 5 666 200€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pendant 3 ans post différé.

Etant précisé que la mainlevée partielle (à hauteur de 50%) des cautions est possible après 3 exercices consécutifs au cours desquels RN > 0

Montant de la caution

283 310 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS LAJESCLO

en date du 31/03/2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 500 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,55%, et ce, à hauteur de 13% de 5 500 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2020, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 1 799 687 €.

Montant de la caution

233 959 €

en date du 31/03/2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 650 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,25%, et ce, à hauteur de 13% de 1 650 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des

Engagements hors bilan (suite)

Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2020, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 847 148 €.

Montant de la caution

110 129 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS SRD ROSENDAEL

en date du 12 mars 2009

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 500 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,55%, et ce, à hauteur de 13% de 1 500 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2020, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 580 430 €

Montant de la caution

75 456 €

en date du 11 février 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 400 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,55%, et ce, à hauteur de 13% de 400 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2020, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 164 479 €

Montant de la caution

21 382 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société SODIDOUAI

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 100 000 € en principal remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 1 050 000, soit 120 750 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

120 750 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 400 000 € en principal remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 700 000, soit 80 500 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

80 500 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société DOUAI DISTRIBUTION

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 080 000 € en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 540 000 € soit 62 100 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

62 100 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 720 000 € en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 360 000 € soit 41 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

41 400 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 720 000 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,80% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 360 000 € soit 41 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée à 7 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

41 400 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 480 000 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,80% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 240 000 € soit 27 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée à 7 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

27 600 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société DOUAIDIS

en date du 11 mars 2010

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1740 000 € en principal remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 870 000 € soit 100 050 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée à 7 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution 100 050 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 160 000 € en principal remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 580 000 € soit 66 700 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée à 7 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution 66 700 €

en date du 8 avril 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € en principal remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,95% l'an, et ce à hauteur de 375 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution 375 000 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la SCI DE LA BORNE

en date du 6 mai 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 400 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 442 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution 442 000 €

En date du 28 aout 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 625 000 €, soit au total 1 250 000 €, à ce, à hauteur de 162 500 €, incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, et ce, pour une durée de 144 mois, lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

*un premier emprunt de 625 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,77 % l'an.

*un deuxième emprunt de 625 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,42 % l'an.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution 162 500 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société RIVERY EXPLOITATION

en date du 6 mai 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 100 000 € en principal, remboursable en 11 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,80% l'an, et ce à hauteur de 143 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution 143 000 €

Caution solidaire en faveur de la Société LASSIDIS

en date du 9 juin 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 300 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an en différé de remboursement de capital, au taux variable EURIBOR période + 0,50% l'an, et ce à hauteur de 345 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pour une durée de 5 exercices.

Montant de la caution 345 000 €

Caution solidaire en faveur de la Société LUCAT FINANCIERE

en date du 23 juin 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 23 000 000 € en principal, remboursable en 13 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,70% l'an, et ce à hauteur de 2 070 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Au 30/09/2020 CRD : 7 707 883 €

Montant de la caution 693 709 €

Caution solidaire en faveur de la Société SODIBREUIL

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 380 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,60% l'an, et ce à hauteur de 569 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, étant précisé que la durée de la caution est fixée à 5 ans.

Montant de la caution 569 400 €

en date du 23 octobre 2011

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 220 000 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,50% l'an, et ce à hauteur de 158 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, étant précisé que la durée de la caution est fixée à 5 ans.

Montant de la caution **158 600 €**

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 186 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,74% l'an, et ce à hauteur de 284 180 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Etant précisé que la mainlevée des cautions est possible après une période de 5 ans minimum, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la Société SODIBREUIL est supérieur au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Le résultat net de la Société SODIBREUIL est positif.

Montant de la caution **284 180 €**

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 608 500 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,65% l'an, et ce à hauteur de 79 105 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Etant précisé que la mainlevée des cautions est possible après une période de 5 ans minimum, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la Société SODIBREUIL est supérieur au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Le résultat net de la Société SODIBREUIL est positif.

Montant de la caution **79 105 €**

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 186 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,75% l'an, et ce à hauteur de 284 180 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution **284 180 €**

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 608 500 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,70% l'an, et ce à hauteur de 79 105 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution **79 105 €**

Engagements hors bilan (suite)

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 450 000 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,50% l'an, et ce à hauteur de 578 500 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

578 500 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 220 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,40% l'an, et ce à hauteur de 158 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

158 600 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 187 500 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 2,08% l'an, et ce à hauteur de 284 375 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

284 375 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 610 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,92% l'an, et ce à hauteur de 79 300 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

79 300 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 190 000 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS moyenné + 2% l'an, et ce à hauteur de 284 700 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

284 700 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 610 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS moyenné + 1,90% l'an, et ce à hauteur de 79 300 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

79 300 €

en date du 30 mai 2013

En garantie du remboursement de deux emprunts d'un montant global de 500 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, moyennant pour le premier prêt de 250 000 €, un taux d'intérêt fixe de 2,25 % l'an et pour le second prêt de 250 000 €, un taux d'intérêt de 2,75 %, avec la banque ARKEA, et ce, à hauteur de 13 %, soit pour un montant en principal de 65 000 €, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

65 000 €

en date du 30 mai 2013

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 MOIS + 1,80 % l'an, avec la banque EDEL, et ce, à hauteur de 13 %, soit pour un montant en principal de 65 000 €, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

65 000 €

En date du 5 juin 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 425.000 €, soit au total 850 000 €, à ce, à hauteur de 110 500 € incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, et ce, pour une durée de 144 mois (12 ans), lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

- un 1^{er} emprunt de 425.000 € remboursable en 12 ans, dont 6 mois de franchise de remboursement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + 1,63 %,
- un 2^{ème} emprunt de 425.000 € remboursable en 12 ans, dont 6 mois de franchise de remboursement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + 1,27 %,

Montant de la caution

110 500 €

Caution solidaire en faveur de la Société SCI TILLOY BAPAUME

Engagements hors bilan (suite)

En date du 10 avril 2014

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 € remboursable en 16 ans, dont 10 mois de franchise, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 M M1M + 1,85 %, auprès de la « BANQUE CIC NORD OUEST » et ce, à hauteur de 180 000 €, pour une durée maximum qui prendra fin 5 ans après la première année d'exploitation bénéficiaire.

Montant de la caution

180 000 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1.190.000 € remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 M I.PREFIX + 1,82 %, auprès de la banque « ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS » et ce, à hauteur de 71 400 €, pour une durée maximum qui prendra fin 5 ans après la première année d'exploitation bénéficiaire.

Montant de la caution

71 400 €

Caution solidaire de la SOCIETE RIVERY DISTRIBUTION-SORIDIS

En date du 28 aout 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 150 000 €, soit au total 300 000 €, et ce, à hauteur de 39 000 € incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 108 mois, lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

*un premier emprunt de 150 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,47 % l'an.

*un deuxième emprunt de 150 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,07 % l'an,

Montant de la caution

39 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE ETAPLEDIS

En date du 4 décembre 2014

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 200 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 308 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 1 % l'an. Pendant une durée de trois années consécutives de 12 mois bénéficiaires de la Société ETAPLEDIS, après la période de franchise en capital, sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges et avec respect du ratio de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/09/2020, le CRD de l'emprunt est de 1604 998 €.

Montant de la caution

224 700 €

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 050 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 287 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 10 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 0,75 % l'an. Pendant une durée de trois années consécutives de 12 mois bénéficiaires de la Société ETAPLEDIS, après la période de franchise en capital, sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges et avec respect du ratio de couverture de la dette par la CAF.
Au 30/09/2020, le CRD de l'emprunt est de 1 035 467 €.

Montant de la caution

144 965 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 200 000 € auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 308 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 1 % l'an. Jusqu'à ce que la Société ETAPLEDIS produise après la franchise en capital, trois exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement.

Au 30/09/2020, le CRD de l'emprunt est de 1 520 073 €.

Montant de la caution

212 810 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 050 000 € auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 287 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 10 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 0,75 % l'an. Jusqu'à ce que la Société ETAPLEDIS produise après la franchise en capital, trois exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement.

Au 30/09/2020, le CRD de l'emprunt est de 1 113 494 €.

Montant de la caution

155 889 €

En garantie du remboursement d'une ligne de billets de trésorerie à hauteur de 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 14 % de l'encours, soit pour un montant en principal de 70 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 12 mois, au taux EP + 0,80 % l'an.

Montant de la caution

70 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE AI DEVELOPPEMENT

En date du 14 mai 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 950.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 18 mois de différé en capital, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1,10 % l'an.

Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/06/2020, le CRD est de 7 037 038 €.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

703 704 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 500 000 € auprès de ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 750.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 18 mois de différé en capital, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1,15 % l'an.

Pendant une durée limitée aux 5 premières années.

Au 30/06/2020, le CRD est de 7 175 086 €.

Montant de la caution

717 507 €

Caution solidaire de la SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

En date du 14 mai 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 350.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 5 ans, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 0,75 % l'an, amortissement in fine.

Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Montant de la caution

350.000 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 250.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 12 ans, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1 % l'an.

Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/06/2020, le CRD est de 1 622 522 €

Montant de la caution

162 252 €

Caution solidaire de la SOCIETE SCAPARTOIS

En date du 11 mai 2017

En garantie du remboursement d'un emprunt total de 40 000 000 €, consenti par :

- la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 8 000 000€ soit 20 %, du montant total,

- la BPIFRANCE FINANCEMENT, à hauteur de 8 000 000€ soit 20 %, du montant total,

- le CIC NORD OUEST, à hauteur de 6 500 000€ soit 16,25 %, du montant total,

- le CREDIT COOPERATIF, à hauteur de 7 000 000€ soit 17,50 %, du montant total,

- la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE, à hauteur de 6 500 000€ soit 16,25 %, du montant total,

- ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, à hauteur de 4 000 000€ soit 10 %, du

Engagements hors bilan (suite)

montant total,

Pour un montant en principal de 975 610€ plus intérêts, commission, frais et accessoires, remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement en capital jusqu'en décembre 2018, pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution

975.610 €

Caution solidaire de la SOCIETE VALDIS

En date du 30 novembre 2017

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 4 350 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 0,75 % l'an, et ce, à hauteur de 565 600€, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions pourront être levés dès le 5ème exercice bénéficiaire de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges réalisé par la société VALDIS et avec une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

565.600 €

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 4 350 000 € auprès de la banque EDEL, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt fixe égal à 1,40 % l'an, et ce, à hauteur de 565 600€, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions pourront être levés dès le 5ème exercice bénéficiaire de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges réalisé par la société VALDIS et avec une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

565.600 €

En date du 11 janvier 2018

En garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 € auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, remboursable en 120 mois, moyennant un taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 MOIS JOURS + marge 0.6500 % l'an, et ce, à hauteur de 13 % soit 172 250€, en principal, auxquels s'ajoutent les intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'à ce que la société VALDIS réalise 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

172.250

En garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 € auprès de la banque EDEL, remboursable en 120 mois, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 0.90 % l'an, et ce, à hauteur de 13 % soit 172 250€, en principal, auxquels s'ajoutent les intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'à ce que la société VALDIS réalise 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes

Engagements hors bilan (suite)

financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

172.250 €

Caution solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution

531.000 €

Caution solidaire de la SAS LASSIDIS

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution

72.000 €

Caution solidaire de la SOCIETE CORELISE

En date du 22 Janvier 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 868 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 290 100 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

290 100 €

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 1,65%, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 375 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

375 000 €

Engagements hors bilan (suite)

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du BPI FRANCE FINANCEMENT, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 mois + 1,20 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 375 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution **375 000 €**

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 200 000 € auprès du EDEL, remboursable en 7 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 0,70 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 90 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution **90 000 €**

En date du 16 Janvier 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 400 000 € auprès du EDEL, remboursable en 7 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 0,70 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 30 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution **30 000 €**

Caution solidaire de la SOCIETE ROUBAIX DIS

En date du 23 Juillet 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution **240 000 €**

En date du 23 Juillet 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € auprès du BPI FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution **240 000 €**

Caution solidaire de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ATTINDIS

En date du 23 Janvier 2020

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 050 000 € auprès du CIC NORD OUEST, remboursable en 15 ans au taux d'intérêt de 1,3% l'an, et ce, à hauteur de 30 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution

315 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE SARL TILLOY

En date du 30 Juin 2016

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 17 800 000 € auprès de :

- CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE à hauteur de 17,75 % soit 3 160 000 €
- BPI FRANCE FINANCE à hauteur de 17,75 % soit 3 160 000 €
- CIC NORD OUEST à hauteur de 16,63 % soit 2 960 000 €
- CREDIT COOPERATIF à hauteur de 16,63 % soit 2 900 000 €
- CAISSE D'EPARGNE NORD DE FRANCE à hauteur de 16,63 % soit 2 960 000 €
- ARKEA à hauteur de 14,61 % soit 2 600 000 €

remboursable en 16 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 1,10 % l'an, et ce, à hauteur de 434 146,34 €, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions porent sur toute la durée du prêt.

En date du 22 novembre 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 8 500 000 € auprès de :

- CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE à hauteur de 20 % soit 1 700 000 €
- BPI FRANCE FINANCE à hauteur de 20 % soit 1 700 000 €
- CIC NORD OUEST à hauteur de 16,50 % soit 1 400 000 €
- CREDIT COOPERATIF à hauteur de 16,50 % soit 1 400 000 €
- CAISSE D'EPARGNE NORD DE FRANCE à hauteur de 17% soit 1 450 000€
- ARKEA à hauteur de 10 % soit 850 000 €

remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 1,10 % l'an, et ce, à hauteur de 180 851,07 €, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions porent sur toute la durée du prêt.

Participation dans la Sci Attindis

dont le siège social est à ATTIN (62170)
LA PAIX FAITE
RCS : BOULOGNE D. 344 993 357

- CAPITAL	10 500
- RESERVE LEGALE	/
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	1 588 851
- AUTRES RESERVES	/
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	/
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.86%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 199 990
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	434 129
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2021	105 046
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SCI ATTINDIS AU 31/01/2021	925 988
- TAUX DES INTERETS AU 31/01/2021	1.00 %
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2021	8 559

- Observations : date de clôture 31 janvier 2021

Participation dans la SAS Occ'Attin

dont le siège social est à ATTIN (62170)
9 Route d'Etaples
RCS : BOULOGNE D. 398 400 812

- CAPITAL	1 000
- RESERVE LEGALE	/
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	- 27 322
- AUTRES RESERVES	/
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	/
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	245 715
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2021	- 71 831
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SAS OCC'ATTIN AU 31/01/2021	269 884
- TAUX DES INTERETS AU 31/01/2021	1.00 %
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2021	1 914
- Observations : date de clôture 31 janvier 2021	

Intégration fiscale

SOCIETE MERE

SAS EVACHATIM, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 814 933 073 00011

Société seule redevable de l'Impôt sur les Sociétés conformément à l'option prise pour le régime d'intégration fiscale.

FILIALE

SAS ATTINDIS, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 398 400 812 00010

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

SCI ATTINDIS, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 344 993 357 00013

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

A compter du 1er Février 2020

SAS OCC'ATTIN, 9 Route d'Etaples 62170 ATTIN
N° SIRET 877 837 500 000 00017

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

Etats financiers au 31/01/2021

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 202 259					2 202 259
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 202 259					2 202 259
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	8 848 923				4 500	8 844 423
	instal. agencet aménagement	1 338 071		23 406			1 361 477
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 045 895		61 188		37 121	3 069 962
	Instal., agencement, aménagement divers	693 584		61 458			755 042
	Matériel de transport	23 613					23 613
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	430 356		31 099		27 151	434 304
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			8 467			8 467
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 380 442		185 618		68 772	14 497 289
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 427 038		178 456		100 000	1 505 493
	Autres titres immobilisés	944 021		5 699		10	949 710
	Prêts et autres immobilisations financières	25 656					25 656
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 396 714		184 155		100 010	2 480 859
TOTAL		18 979 416		369 773		168 782	19 180 407

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	128 140	2 128		130 268
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 140	2 128		130 268
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	4 781 994	380 403	2 590	5 159 807
instal. agencement aménagement	347 862	116 899		464 761
Instal technique, matériel outillage industriels	1 681 574	233 169	37 121	1 877 622
Autres Instal., agencement, aménagement divers	358 181	56 383		414 563
Matériel de transport	16 555	4 723		21 278
Matériel de bureau, mobilier	349 091	34 022	27 151	355 962
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 535 257	825 598	66 862	8 293 993
TOTAL	7 663 398	827 725	66 862	8 424 261

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	250 000	20 000	50 000	220 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	250 000	20 000	50 000	220 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	3 015	2 434		5 450
	Sur comptes clients	147		147	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 162	2 434	147	5 450
	TOTAL GENERAL	253 162	22 434	50 147	225 450
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		22 434	50 000 147	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	4 937	4 937	
	Autres immobilisations financières	20 719	20 719	
	Clients douteux ou litigieux	8 528	8 528	
	Autres créances clients	152 355	152 355	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	933	933	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 683	23 683	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 621	7 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 325 507	2 325 507	
	Débiteurs divers	1 073 281	1 073 281	
	Charges constatées d'avances	170 500	170 500	
TOTAL DES CREANCES		3 788 064	3 788 064	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 741 392	798 667	3 211 316	1 731 409
	Emprunts et dettes financières divers	139 190	139 190		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 556 533	3 556 533		
	Personnel et comptes rattachés	841 283	841 283		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	413 446	413 446		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 535	70 535		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	243 463	243 463		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 073	10 073		
	Groupe et associés	405	405		
	Autres dettes	199 759	199 759		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		11 216 079	6 273 354	3 211 316	1 731 409
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		712 895			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/01/2021
Total des Produits à recevoir		590 174
Autres créances clients		14 305
418100	Clts - factures a etablr	1 051
418130	Clients ventes à encaisser	6 023
419155	Reverst ventes coffrets cadeau	100
419210	CARTE ILLICADO	7 131
AUTRES CREANCES		575 869
409810	Avoirs sur ach. a recevoir	11 717
409811	Avoir a rec sur emballages	32
409821	AVOIRS SUR FGX A RECEVOIR	2 354
409857	Rist a rec centr spec	540 000
455804	interet courus SCI	8 559
455808	Interets courus Evachatim	5 937
455809	Interets courus Occ attin	1 914
455870	Ass.interets courus a recevoir	1 123
508800	Int.cour.s/oblig.bons val.ass.	4 233

Charges à payer

31/01/2021

Total des Charges à payer		1 552 463
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 988
168840	Int.cour. s/empr.etab. credit	7 988
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		305 461
408100	Fourn. fact. ach. non parv.	6 300
408110	Fourn fact fgx non parvenues	299 161
Dettes fiscales et sociales		1 239 014
428200	Dette provis.pour cong.a payer	296 602
428400	Dette provis.particip. sal.	232 078
428600	Autres charg. de pers. a payer	130 750
428610	Interessement a payer	124 912
428620	Primes conventionnelle a payer	37 084
438200	Charges soc.s/conges payes	70 591
438210	Charges 13 mois	9 159
438300	Med du travail prov mensuel pe	1 241
438301	Charges sociales CE	10 788
438601	Charges social sur primes bila	45 763
438605	Cap forfait social	46 416
448200	Charges fisc.s/conges a payer	9 408
448300	Charges fisc s/primes	231
448600	Etat - charges a payer	223 047
448660	Charges fisc / salaires 13e mo	945

Charges constatées d'avance

		31/01/2021
Charges constatées d'avances		170 500
Charges constatées d'avance - Exploitation		170 500
486100	Achats constatés d'avance	97 854
486201	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	72 646

Produits constatés d'avance

31/01/2021

Produits constatés d'avance

Produits et Charges exceptionnels

31/01/2021

Total des produits exceptionnels		15 847
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		15 811
Pr./ex.ant-locations	1 829	
Pr./ex.ant-entretien repar.	106	
Pr./ex.ant-rem.intermed. hono.	3 000	
Pr./ex.ant-publicite	42	
Pr./ex.ant-charg.soc.& prevoy.	10 834	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		36
Prod. cess. immob.financieres	36	
Total des charges exceptionnelles		24 604
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		21 409
Penalites amend.fisc. penales	85	
Amende dgccrf	1 307	
INDEMNITES LITIGES PRUDHOMMAUX	1 000	
CREANCES IRRECOUVR. EXERCICE	5 685	
AUTRES CHARGES OP. DE GESTION	196	
CH./EX ANT-RRRO	147	
Ch./ex.ant-rem.intermed. hono.	3 000	
Ch./ex.ant-publicite	2 900	
Ch./ex.ant.-charges d'interets	7 089	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		1 910
V.n.c. immob.corporelles	1 910	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		1 285
Dotat.amortiss. except.s/immo.	1 285	
Résultat exceptionnel		(8 758)

SAS ATTINDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.425.520 Euros

Siège social : La Paix Faite

62 170 ATTIN

398 400 812 RCS BOULOGNE SUR MER

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 16 JUIN 2021

(Exercice clos le 31 janvier 2021)

PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Comité Directeur, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 1.321.296,79 €
- Aux Associés un dividende de 1.201.072,95 €
- Le solde, au poste "autres réserves" 120.223,84 €

Le revenu attaché à chaque action s'élève à CINQ EUROS ET SOIXANTE ET UN CENTIMES (5,61 €), soit pour DEUX CENT QUATORZE MILLE QUATRE VINGT QUINZE (214.095) actions, une distribution totale d'UN MILLION DEUX CENT UN MILLE SOIXANTE DOUZE EUROS ET QUATRE VINGT QUINZE CENTIMES (1.201.072,95 €).

Ce dividende sera payé au siège social à compter du premier jour ouvrable suivant l'assemblée.

A ce jour, les revenus ouvrant droit ou n'ouvrant pas droit à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	16,83 Euros
Montant des revenus distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)	1.201.056,12 Euros

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Comité Directeur mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICES	Revenus ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)
31 janvier 2020	16,83 Euros	1.201.056,12 Euros
31 janvier 2019	16,83 Euros	1.201.056,12 Euros
31 janvier 2018	16,32 Euros	1.164.660,48 Euros



SAS ATTINDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.425.520 Euros

Siège social : La Paix Faite

62 170 ATTIN

398 400 812 RCS BOULOGNE SUR MER

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 16 JUIN 2021

(Exercice clos le 31 janvier 2021)

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Comité Directeur, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 1.321.296,79 €
- Aux Associés un dividende de 1.201.072,95 €
- Le solde, au poste "autres réserves" 120.223,84 €

Le revenu attaché à chaque action s'élève à CINQ EUROS ET SOIXANTE ET UN CENTIMES (5,61 €), soit pour DEUX CENT QUATORZE MILLE QUATRE VINGT QUINZE (214.095) actions, une distribution totale d'UN MILLION DEUX CENT UN MILLE SOIXANTE DOUZE EUROS ET QUATRE VINGT QUINZE CENTIMES (1.201.072,95 €).

Ce dividende sera payé au siège social à compter du premier jour ouvrable suivant l'assemblée.

A ce jour, les revenus ouvrant droit ou n'ouvrant pas droit à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	16,83 Euros
Montant des revenus distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)	1.201.056,12 Euros

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Comité Directeur mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICES	Revenus ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)
31 janvier 2020	16,83 Euros	1.201.056,12 Euros
31 janvier 2019	16,83 Euros	1.201.056,12 Euros
31 janvier 2018	16,32 Euros	1.164.660,48 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ND



SAS ATTINDIS

Société par actions simplifiée

La Paix Faite

62170 ATTIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

SAS ATTINDIS

Société par actions simplifiée

La Paix Faite

62170 ATTIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

A l'assemblée générale de la société SAS ATTINDIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ATTINDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours, le 14 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Bernard GROUSSIN

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

Bilan Actif

		31/01/2021			31/01/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	133 777	130 268	3 510	5 637
	Fonds commercial (1)	2 068 482		2 068 482	2 068 482
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	10 205 900	5 624 568	4 581 332	5 057 137
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 069 962	1 877 622	1 192 340	1 364 321
	Autres immobilisations corporelles	1 212 960	791 803	421 157	423 726
	Immobilisations en cours	8 467		8 467	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 505 493		1 505 493	1 327 038
	Créances rattachées à des participations				100 000
	Autres titres immobilisés	949 710		949 710	944 021
	Prêts	4 937		4 937	4 937
	Autres immobilisations financières	20 719		20 719	20 719
TOTAL (II)		19 180 407	8 424 261	10 756 146	11 316 018
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	12 047		12 047	19 809
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 975 415		2 975 415	3 265 360
	Avances et Acomptes versés sur commandes	22 589		22 589	83 687
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	160 884	5 450	155 434	168 848
	Autres créances	3 431 025		3 431 025	2 439 738
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	804 110		804 110	807 312
	DISPONIBILITES	1 364 905		1 364 905	1 651 607
	Charges constatées d'avance	170 500		170 500	157 320
	TOTAL (III)	8 941 474	5 450	8 936 024	8 593 681
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		28 121 881	8 429 711	19 692 170	19 909 699
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				25 656	125 656
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/01/2021	31/01/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 425 520	3 425 520
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	41	41
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	342 552	342 552
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 145 454	3 140 625
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 321 297	1 205 903
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 234 864	8 114 640
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	220 000	250 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	220 000	250 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 741 392	6 349 670
	Emprunts et dettes financières divers	139 190	137 340
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 227	8 802
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 556 533	3 291 714
	Dettes fiscales et sociales	1 568 726	1 409 495
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 073	67 455
	Autres dettes	200 164	280 582
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	11 237 306	11 545 059
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 692 170	19 909 699
Total du bilan en centimes		19 692 169,87	19 909 699,12
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		6 273 354	5 978 205
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2021	31/01/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	50 628 352		50 628 352	51 380 013
	Production vendue (Biens)	8 579		8 579	9 931
	Production vendue (Services et Travaux)	1 173 115		1 173 115	898 566
	Montant net du chiffre d'affaires	51 810 046		51 810 046	52 288 509
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			8 220	23 705
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			52 846	2 190
	Autres produits			208 639	207 833
	Total des produits d'exploitation (1)			52 079 751	52 522 238
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			40 284 884	41 399 496
	Variation de stock			289 945	(317 667)
	Achats de matières et autres approvisionnements			219 565	283 891
	Variation de stock			7 762	19 646
	Autres achats et charges externes			2 889 394	2 961 400
	Impôts, taxes et versements assimilés			644 206	604 171
	Salaires et traitements			3 883 952	3 767 356
	Charges sociales du personnel			976 603	915 528
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			826 440	744 890
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			2 434	3 015
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			20 000	50 000
	Autres charges			14 972	17 799
	Total des charges d'exploitation (2)			50 060 158	50 449 524
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 019 593	2 072 714

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2021	31/01/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 019 593	2 072 714
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	836	327
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		233
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 467	18 298
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	147	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		24 450	18 858
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		147
	Intérêts et charges assimilées (4)	63 238	61 859
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	14	578
Total des charges financières		63 252	62 584
RESULTAT FINANCIER		(38 802)	(43 726)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 980 791	2 028 988
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	15 811	3 953
	Sur opérations en capital	36	1 450
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		15 847	5 403
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	21 409	1 864
	Sur opérations en capital	1 910	67 580
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 285	2 675
	Total des charges exceptionnelles	24 604	72 119
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(8 758)	(66 716)
PARTICIPATION DES SALAIRES		232 078	239 863
IMPOTS SUR LES BENEFICES		418 658	516 506
TOTAL DES PRODUITS		52 120 047	52 546 498
TOTAL DES CHARGES		50 798 750	51 340 596
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 321 297	1 205 903
Résultat de l'exercice en centimes		1 321 296,79	1 205 902,57
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/01/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

AMORTISSEMENT DEROGATOIRES

A compter de l'exercice clos au 30.09.2010, il n'est plus pratiqué d'amortissement dérogatoire.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristourne au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais d'établissement : la société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation de ces dépenses en charges.

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.
Le calcul des indemnités de départ à la retraite a pour référence la convention collective applicable dans l'entreprise.

Ces engagements sont évalués à :

- 317 043 € pour les indemnités de départ volontaire
 - 106 890 € pour les indemnités de mise à la retraite
- avec une probabilité de départ à la retraite de 90% et donc une probabilité de 10% de mise à la retraite à 67 ans.

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

Règles et Méthodes Comptables

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures relatives au DIF non utilisées au 31 Décembre 2014 ont été transférées au CPF et sont mobilisables par les salariés jusqu'au 1er janvier 2021.

La société ATTINDIS a choisi d'abonder le CPF par l'intermédiaire de la contribution unique pour la formation professionnelle versée à l'OPCA.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID-19

En date du 30 Janvier 2020, l'OMS déclare une urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) après avoir confirmé, le 22 Janvier 2020, la transmission interhumaine du virus Covid-19.

Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Le 16 Mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de la manière suivante :

- Concernant l'hypermarché :

- Les marges de l'activité libre service ont connu une légère baisse, compensées en grande partie par les marges du Drive.
- Les chiffres d'affaires des activités culturelles, des rayons dits "traditionnels" (boucherie, charcuterie, etc...) ainsi que des ventes de carburants sont en diminution sur l'exercice.
- Une augmentation des charges d'exploitation liées à des dépenses exceptionnelles dues à la Covid-19 (gels, masques, dépenses d'entretien, équipements de protection)

Engagements hors bilan

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans au Crédit Agricole et hypothèque conventionnelle garantie au 3ème rang, pour un montant en principal de 750 000 € sur 16 ans.

594 601 €

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 3 500 000 € sur 10 ans au Crédit Agricole Nord De France en rang utile.

1 648 565 €

Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 10 ans à la banque Edel.

955 654 €

Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans à la banque Edel.

Hypothèque conventionnelle sur un droit au bail à construction par la SCI Attindis, et caution simplement hypothécaire de la SCI Attindis en garantie d'un emprunt de 1 500 000€ sur 15 ans à la banque Edel.

1 399 365 €

Nantissement en 8ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 000 000 € sur 10 ans à la banque Edel.

877 182 €

Nantissement en 9ème rang du fonds de commerce de la SAS ATTINDIS sis La Paix Faite à ATTIN (62) à hauteur de 300 000€ à la banque Edel.

258 037 €

En cours au 31/01/2021

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS DIEPPEDIS

en date du 29 juin 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 816 250 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,5% l'an, et ce, à hauteur de 5% de 5 816 250€, majoré des intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, jusqu'à complet remboursement du prêt.

Etant précisé que la mainlevée partielle (à hauteur de 50%) des cautions est possible après 3 exercices consécutifs, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- Les CAF des des Sociétés "DIEPPEDIS" et "SOCIETE DIEPPE DISTRIBUTION - SDD" sont supérieures au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Les résultats nets des Sociétés "DIEPPEDIS" et "SOCIETE DIEPPE DISTRIBUTION - SDD" sont positifs.

Montant de la caution

290 812 €

en date du 29 juin 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 666 200 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,5% l'an, et ce, à hauteur de 5% de 5 666 200€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pendant 3 ans post différé.

Etant précisé que la mainlevée partielle (à hauteur de 50%) des cautions est possible après 3 exercices consécutifs au cours desquels RN > 0

Montant de la caution

283 310 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS LAJESCLO

en date du 31/03/2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 500 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,55%, et ce, à hauteur de 13% de 5 500 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2020, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 1 799 687 €.

Montant de la caution

233 959 €

en date du 31/03/2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 650 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,25%, et ce, à hauteur de 13% de 1 650 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des

Engagements hors bilan (suite)

Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2020, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 847 148 €.

Montant de la caution

110 129 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS SRD ROSENDAEL

en date du 12 mars 2009

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 500 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,55%, et ce, à hauteur de 13% de 1 500 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2020, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 580 430 €

Montant de la caution

75 456 €

en date du 11 février 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 400 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,55%, et ce, à hauteur de 13% de 400 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2020, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 164 479 €

Montant de la caution

21 382 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société SODIDOUAI

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 100 000 € en principal remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 1 050 000, soit 120 750 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

120 750 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 400 000 € en principal remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 700 000, soit 80 500 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

80 500 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société DOUAI DISTRIBUTION

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 080 000 € en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 540 000 € soit 62 100 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

62 100 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 720 000 € en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 360 000 € soit 41 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

41 400 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 720 000 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,80% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 360 000 € soit 41 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée à 7 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

41 400 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 480 000 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,80% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 240 000 € soit 27 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée à 7 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

27 600 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société DOUAIDIS

en date du 11 mars 2010

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 740 000 € en principal remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 870 000 € soit 100 050 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée à 7 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution **100 050 €**

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 160 000 € en principal remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 580 000 € soit 66 700 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée à 7 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution **66 700 €**

en date du 8 avril 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € en principal remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,95% l'an, et ce à hauteur de 375 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution **375 000 €**

Cautions solidaire et divise en faveur de la SCI DE LA BORNE

en date du 6 mai 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 400 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 442 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution **442 000 €**

En date du 28 aout 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 625 000 €, soit au total 1 250 000 €, à ce, à hauteur de 162 500 €, incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, et ce, pour une durée de 144 mois, lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

*un premier emprunt de 625 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,77 % l'an.

*un deuxième emprunt de 625 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,42 % l'an.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

162 500 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société RIVERY EXPLOITATION

en date du 6 mai 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 100 000 € en principal, remboursable en 11 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,80% l'an, et ce à hauteur de 143 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution

143 000 €

Caution solidaire en faveur de la Société LASSIDIS

en date du 9 juin 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 300 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an en différé de remboursement de capital, au taux variable EURIBOR période + 0,50% l'an, et ce à hauteur de 345 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pour une durée de 5 exercices.

Montant de la caution

345 000 €

Caution solidaire en faveur de la Société LUCAT FINANCIERE

en date du 23 juin 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 23 000 000 € en principal, remboursable en 13 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,70% l'an, et ce à hauteur de 2 070 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Au 30/09/2020 CRD : 7 707 883 €

Montant de la caution

693 709 €

Caution solidaire en faveur de la Société SODIBREUIL

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 380 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,60% l'an, et ce à hauteur de 569 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, étant précisé que la durée de la caution est fixée à 5 ans.

Montant de la caution

569 400 €

en date du 23 octobre 2011

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 220 000 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,50% l'an, et ce à hauteur de 158 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, étant précisé que la durée de la caution est fixée à 5 ans.

Montant de la caution

158 600 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 186 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,74% l'an, et ce à hauteur de 284 180 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Etant précisé que la mainlevée des cautions est possible après une période de 5 ans minimum, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la Société SODIBREUIL est supérieur au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Le résultat net de la Société SODIBREUIL est positif.

Montant de la caution

284 180 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 608 500 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,65% l'an, et ce à hauteur de 79 105 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Etant précisé que la mainlevée des cautions est possible après une période de 5 ans minimum, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la Société SODIBREUIL est supérieur au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Le résultat net de la Société SODIBREUIL est positif.

Montant de la caution

79 105 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 186 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,75% l'an, et ce à hauteur de 284 180 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

284 180 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 608 500 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,70% l'an, et ce à hauteur de 79 105 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

79 105 €

Engagements hors bilan (suite)

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 450 000 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,50% l'an, et ce à hauteur de 578 500 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

578 500 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 220 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,40% l'an, et ce à hauteur de 158 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

158 600 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 187 500 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 2,08% l'an, et ce à hauteur de 284 375 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

284 375 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 610 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,92% l'an, et ce à hauteur de 79 300 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

79 300 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 190 000 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS moyenné + 2% l'an, et ce à hauteur de 284 700 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

284 700 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 610 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS moyenné + 1,90% l'an, et ce à hauteur de 79 300 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

79 300 €

en date du 30 mai 2013

En garantie du remboursement de deux emprunts d'un montant global de 500 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, moyennant pour le premier prêt de 250 000 €, un taux d'intérêt fixe de 2,25 % l'an et pour le second prêt de 250 000 €, un taux d'intérêt de 2,75 %, avec la banque ARKEA, et ce, à hauteur de 13 %, soit pour un montant en principal de 65 000 €, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

65 000 €

en date du 30 mai 2013

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 MOIS + 1,80 % l'an, avec la banque EDEL, et ce, à hauteur de 13 %, soit pour un montant en principal de 65 000 €, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

65 000 €

En date du 5 juin 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 425.000 €, soit au total 850 000 €, à ce, à hauteur de 110 500 € incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, et ce, pour une durée de 144 mois (12 ans), lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

-un 1^{er} emprunt de 425.000 € remboursable en 12 ans, dont 6 mois de franchise de remboursement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + 1,63 %,

-un 2^{ème} emprunt de 425.000 € remboursable en 12 ans, dont 6 mois de franchise de remboursement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + 1,27 %,

Montant de la caution

110 500 €

Caution solidaire en faveur de la Société SCI TILLOY BAPAUME

Engagements hors bilan (suite)

En date du 10 avril 2014

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 € remboursable en 16 ans, dont 10 mois de franchise, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 M M1M + 1,85 %, auprès de la « BANQUE CIC NORD OUEST » et ce, à hauteur de 180 000 €, pour une durée maximum qui prendra fin 5 ans après la première année d'exploitation bénéficiaire.

Montant de la caution **180 000 €**

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1.190.000 € remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 M I.PREFIX + 1,82 %, auprès de la banque « ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS » et ce, à hauteur de 71 400 €, pour une durée maximum qui prendra fin 5 ans après la première année d'exploitation bénéficiaire.

Montant de la caution **71 400 €**

Caution solidaire de la SOCIETE RIVERY DISTRIBUTION-SORIDIS

En date du 28 aout 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 150 000 €, soit au total 300 000 €, et ce, à hauteur de 39 000 € incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 108 mois, lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

*un premier emprunt de 150 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,47 % l'an.

*un deuxième emprunt de 150 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,07 % l'an,

Montant de la caution **39 000 €**

Caution solidaire de la SOCIETE ETAPLEDIS

En date du 4 décembre 2014

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 200 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 308 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 1 % l'an. Pendant une durée de trois années consécutives de 12 mois bénéficiaires de la Société ETAPLEDIS, après la période de franchise en capital, sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges et avec respect du ratio de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/09/2020, le CRD de l'emprunt est de 1604 998 €.

Montant de la caution **224 700 €**

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 050 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 287 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 10 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 0,75 % l'an.

Pendant une durée de trois années consécutives de 12 mois bénéficiaires de la Société ETAPLEDIS, après la période de franchise en capital, sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges et avec respect du ratio de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/09/2020, le CRD de l'emprunt est de 1 035 467 €.

Montant de la caution

144 965 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 200 000 € auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 308 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 1 % l'an.

Jusqu'à ce que la Société ETAPLEDIS produise après la franchise en capital, trois exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement.

Au 30/09/2020, le CRD de l'emprunt est de 1 520 073 €.

Montant de la caution

212 810 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 050 000 € auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 287 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 10 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 0,75 % l'an.

Jusqu'à ce que la Société ETAPLEDIS produise après la franchise en capital, trois exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement.

Au 30/09/2020, le CRD de l'emprunt est de 1 113 494 €.

Montant de la caution

155 889 €

En garantie du remboursement d'une ligne de billets de trésorerie à hauteur de 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 14 % de l'encours, soit pour un montant en principal de 70 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 12 mois, au taux EP + 0,80 % l'an.

Montant de la caution

70 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE AI DEVELOPPEMENT

En date du 14 mai 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 950.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 18 mois de différé en capital, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1,10 % l'an.

Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/06/2020, le CRD est de 7 037 038 €.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

703 704 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 500 000 € auprès de ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 750.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 18 mois de différé en capital, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1,15 % l'an.

Pendant une durée limitée aux 5 premières années.

Au 30/06/2020, le CRD est de 7 175 086 €.

Montant de la caution

717 507 €

Caution solidaire de la SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

En date du 14 mai 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 350.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 5 ans, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 0,75 % l'an, amortissement in fine.

Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Montant de la caution

350.000 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 250.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 12 ans, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1 % l'an.

Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/06/2020, le CRD est de 1 622 522 €

Montant de la caution

162 252 €

Caution solidaire de la SOCIETE SCAPARTOIS

En date du 11 mai 2017

En garantie du remboursement d'un emprunt total de 40 000 000 €, consenti par :

- la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 8 000 000€ soit 20 %, du montant total,

- la BPIFRANCE FINANCEMENT, à hauteur de 8 000 000€ soit 20 %, du montant total,

- le CIC NORD OUEST, à hauteur de 6 500 000€ soit 16,25 %, du montant total,

- le CREDIT COOPERATIF, à hauteur de 7 000 000€ soit 17,50 %, du montant total,

- la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE, à hauteur de 6 500 000€ soit 16,25 %, du montant total,

- ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, à hauteur de 4 000 000€ soit 10 %, du

Engagements hors bilan (suite)

montant total,

Pour un montant en principal de 975 610€ plus intérêts, commission, frais et accessoires, remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement en capital jusqu'en décembre 2018, pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution

975.610 €

Caution solidaire de la SOCIETE VALDIS

En date du 30 novembre 2017

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 4 350 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 0,75 % l'an, et ce, à hauteur de 565 600€, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions pourront être levés dès le 5ème exercice bénéficiaire de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges réalisé par la société VALDIS et avec une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

565.600 €

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 4 350 000 € auprès de la banque EDEL, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt fixe égal à 1,40 % l'an, et ce, à hauteur de 565 600€, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions pourront être levés dès le 5ème exercice bénéficiaire de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges réalisé par la société VALDIS et avec une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

565.600 €

En date du 11 janvier 2018

En garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 € auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, remboursable en 120 mois, moyennant un taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 MOIS JOURS + marge 0.6500 % l'an, et ce, à hauteur de 13 % soit 172 250€, en principal, auxquels s'ajoutent les intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'à ce que la société VALDIS réalise 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

172.250

En garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 € auprès de la banque EDEL, remboursable en 120 mois, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 0.90 % l'an, et ce, à hauteur de 13 % soit 172 250€, en principal, auxquels s'ajoutent les intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'à ce que la société VALDIS réalise 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes

Engagements hors bilan (suite)

financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

172.250 €

Caution solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution

531.000 €

Caution solidaire de la SAS LASSIDIS

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution

72.000 €

Caution solidaire de la SOCIETE CORELISE

En date du 22 Janvier 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 868 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 290 100 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

290 100 €

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 1,65%, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 375 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

375 000 €

Engagements hors bilan (suite)

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du BPI FRANCE FINANCEMENT, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 mois + 1,20 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 375 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

375 000 €

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 200 000 € auprès du EDEL, remboursable en 7 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 0,70 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 90 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

90 000 €

En date du 16 Janvier 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 400 000 € auprès du EDEL, remboursable en 7 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 0,70 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 30 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

30 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE ROUBAIX DIS

En date du 23 Juillet 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution

240 000 €

En date du 23 Juillet 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € auprès du BPI FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution

240 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ATTINDIS

En date du 23 Janvier 2020

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 050 000 € auprès du CIC NORD OUEST, remboursable en 15 ans au taux d'intérêt de 1,3% l'an, et ce, à hauteur de 30 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution

315 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE SARL TILLOY

En date du 30 Juin 2016

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 17 800 000 € auprès de :

- CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE à hauteur de 17,75 % soit 3 160 000 €
- BPI FRANCE FINANCE à hauteur de 17,75 % soit 3 160 000 €
- CIC NORD OUEST à hauteur de 16,63 % soit 2 960 000 €
- CREDIT COOPERATIF à hauteur de 16,63 % soit 2 900 000 €
- CAISSE D'EPARGNE NORD DE FRANCE à hauteur de 16,63 % soit 2 960 000 €
- ARKEA à hauteur de 14,61 % soit 2 600 000 €

remboursable en 16 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 1,10 % l'an, et ce, à hauteur de 434 146,34 €, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions porent sur toute la durée du prêt.

En date du 22 novembre 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 8 500 000 € auprès de :

- CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE à hauteur de 20 % soit 1 700 000 €
- BPI FRANCE FINANCE à hauteur de 20 % soit 1 700 000 €
- CIC NORD OUEST à hauteur de 16,50 % soit 1 400 000 €
- CREDIT COOPERATIF à hauteur de 16,50 % soit 1 400 000 €
- CAISSE D'EPARGNE NORD DE FRANCE à hauteur de 17% soit 1 450 000€
- ARKEA à hauteur de 10 % soit 850 000 €

remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 1,10 % l'an, et ce, à hauteur de 180 851,07 €, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions porent sur toute la durée du prêt.

Participation dans la Sci Attindis

dont le siège social est à ATTIN (62170)
LA PAIX FAITE
RCS : BOULOGNE D. 344 993 357

- CAPITAL	10 500
- RESERVE LEGALE	/
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	1 588 851
- AUTRES RESERVES	/
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	/
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.86%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 199 990
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	434 129
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2021	105 046
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SCI ATTINDIS AU 31/01/2021	925 988
- TAUX DES INTERETS AU 31/01/2021	1.00 %
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2021	8 559

- Observations : date de clôture 31 janvier 2021

Participation dans la SAS Occ'Attin

dont le siège social est à ATTIN (62170)
9 Route d'Etaples
RCS : BOULOGNE D. 398 400 812

- CAPITAL	1 000
- RESERVE LEGALE	/
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	- 27 322
- AUTRES RESERVES	/
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	/
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	245 715
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2021	- 71 831
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SAS OCC'ATTIN AU 31/01/2021	269 884
- TAUX DES INTERETS AU 31/01/2021	1.00 %
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2021	1 914

- Observations : date de clôture 31 janvier 2021

Intégration fiscale

SOCIETE MERE

SAS EVACHATIM, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 814 933 073 00011

Société seule redevable de l'Impôt sur les Sociétés conformément à l'option prise pour le régime d'intégration fiscale.

FILIALE

SAS ATTINDIS, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 398 400 812 00010

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

SCI ATTINDIS, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 344 993 357 00013

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

A compter du 1er Février 2020

SAS OCC'ATTIN, 9 Route d'Etaples 62170 ATTIN
N° SIRET 877 837 500 000 00017

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

Etats financiers au 31/01/2021

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 202 259					2 202 259
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 202 259					2 202 259
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	8 848 923				4 500	8 844 423
	instal. agencement	1 338 071		23 406			1 361 477
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 045 895		61 188		37 121	3 069 962
	Instal., agencement, aménagement divers	693 584		61 458			755 042
	Matériel de transport	23 613					23 613
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	430 356		31 099		27 151	434 304
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			8 467			8 467
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		14 380 442		185 618		68 772	14 497 289
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 427 038		178 456		100 000	1 505 493
	Autres titres immobilisés	944 021		5 699		10	949 710
	Prêts et autres immobilisations financières	25 656					25 656
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 396 714		184 155		100 010	2 480 859
TOTAL		18 979 416		369 773		168 782	19 180 407

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	128 140	2 128		130 268
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 140	2 128		130 268
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	4 781 994	380 403	2 590	5 159 807
instal. agencement aménagement	347 862	116 899		464 761
Instal technique, matériel outillage industriels	1 681 574	233 169	37 121	1 877 622
Autres Instal., agencement, aménagement divers	358 181	56 383		414 563
Matériel de transport	16 555	4 723		21 278
Matériel de bureau, mobilier	349 091	34 022	27 151	355 962
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 535 257	825 598	66 862	8 293 993
TOTAL	7 663 398	827 725	66 862	8 424 261

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	250 000	20 000	50 000	220 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	250 000	20 000	50 000	220 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	3 015	2 434		5 450
	Sur comptes clients	147		147	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 162	2 434	147	5 450
	TOTAL GENERAL	253 162	22 434	50 147	225 450
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			22 434	50 000 147	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	4 937	4 937	
	Autres immobilisations financières	20 719	20 719	
	Clients douteux ou litigieux	8 528	8 528	
	Autres créances clients	152 355	152 355	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	933	933	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 683	23 683	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 621	7 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 325 507	2 325 507	
	Débiteurs divers	1 073 281	1 073 281	
	Charges constatées d'avances	170 500	170 500	
TOTAL DES CREANCES		3 788 064	3 788 064	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 741 392	798 667	3 211 316	1 731 409
	Emprunts et dettes financières divers	139 190	139 190		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 556 533	3 556 533		
	Personnel et comptes rattachés	841 283	841 283		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	413 446	413 446		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 535	70 535		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	243 463	243 463		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 073	10 073		
	Groupe et associés	405	405		
	Autres dettes	199 759	199 759		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		11 216 079	6 273 354	3 211 316	1 731 409
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		712 895			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/01/2021

Total des Produits à recevoir		590 174
Autres créances clients		14 305
418100	Clts - factures a etablr	1 051
418130	Clients ventes à encaisser	6 023
419155	Reverst ventes coffrets cadeau	100
419210	CARTE ILLICADO	7 131
AUTRES CREANCES		575 869
409810	Avoirs sur ach. a recevoir	11 717
409811	Avoir a rec sur emballages	32
409821	AVOIRS SUR FGX A RECEVOIR	2 354
409857	Rist a rec centr spec	540 000
455804	interet courus SCI	8 559
455808	Interets courus Evachatim	5 937
455809	Interets courus Occ attin	1 914
455870	Ass.interets courus a recevoir	1 123
508800	Int.cour.s/oblig.bons val.ass.	4 233

Charges à payer

31/01/2021

Total des Charges à payer		1 552 463
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 988
168840	Int.cour. s/empr.etab. credit	7 988
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		305 461
408100	Fourn. fact. ach. non parv.	6 300
408110	Fourn fact fgx non parvenues	299 161
Dettes fiscales et sociales		1 239 014
428200	Dette provis.pour cong.a payer	296 602
428400	Dette provis.particip. sal.	232 078
428600	Autres charg. de pers. a payer	130 750
428610	Interessement a payer	124 912
428620	Primes conventionnelle a payer	37 084
438200	Charges soc.s/conges payes	70 591
438210	Charges 13 mois	9 159
438300	Med du travail prov mensuel pe	1 241
438301	Charges sociales CE	10 788
438601	Charges social sur primes bita	45 763
438605	Cap forfait social	46 416
448200	Charges fisc.s/conges a payer	9 408
448300	Charges fisc s/primes	231
448600	Etat - charges a payer	223 047
448660	Charges fisc / salaires 13e mo	945

Charges constatées d'avance

31/01/2021

Charges constatées d'avances		170 500
Charges constatées d'avance - Exploitation		170 500
486100	Achats constatés d'avance	97 854
486201	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	72 646

Produits constatés d'avance

31/01/2021

Produits constatés d'avance

Produits et Charges exceptionnels

31/01/2021

Total des produits exceptionnels		15 847
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		15 811
Pr./ex.ant-locations	1 829	
Pr./ex.ant-entretien repar.	106	
Pr./ex.ant-rem.intermed. hono.	3 000	
Pr./ex.ant-publicite	42	
Pr./ex.ant-charg.soc.& prevoy.	10 834	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		36
Prod. cess. immob.financieres	36	
Total des charges exceptionnelles		24 604
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		21 409
Penalites amend.fisc. penales	85	
Amende dgccrf	1 307	
INDEMNITES LITIGES PRUDHOMMAUX	1 000	
CREANCES IRRECOUR. EXERCICE	5 685	
AUTRES CHARGES OP. DE GESTION	196	
CH./EX ANT-RRRO	147	
Ch./ex.ant-rem.intermed. hono.	3 000	
Ch./ex.ant-publicite	2 900	
Ch./ex.ant.-charges d'interets	7 089	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		1 910
V.n.c. immob.corporelles	1 910	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		1 285
Dotat.amortiss. except.s/immo.	1 285	
Résultat exceptionnel		(8 758)